

AUCH : Remise des prix concours AMOPA : défense et illustration de la Langue Française



AUCH : Remise des prix concours AMOPA : défense et illustration de la Langue Française

Comme chaque année l'AMOPA

Objectifs

Règlement du Prix de de l'expression écrite de la langue française - AMOPA 2017-2018

- **Pour les classes de CM1 et CM2** : Si tu pouvais habiter la maison de tes rêves, à quoi ressemblerait-elle ? Tous les travaux sont réalisés en classe. Les formes poétiques ne sont pas acceptées. Le jury tiendra compte de la présentation de la copie et de la qualité de l'écriture manuscrite.
- **Pour les classes de 6ème/5ème** : Que pensez-vous de ces marins qui embarquent pour de longues semaines en solitaire ? Que cherchent-ils ? Imaginez ce qu'ils peuvent ressentir. Seriez-vous tenté par ce type d'aventure ?
- **Pour les classes de 4ème/3ème** : Le chemin de l'école est-il pour vous un itinéraire banal ou une occasion d'observations, de rencontres, de rêves? Tous les travaux sont réalisés en classe. Les formes poétiques ne sont pas acceptées.
- **Pour les élèves des classes de 2nde/1ère/terminale** : Vous avez été témoin d'une injustice. Qu'avez-vous ressenti ? Comment avez-vous réagi ? Tous les travaux sont réalisés en classe.



Pierre MARTIN Président de l'AMOPA du Gers.

Après l'accueil fait par M.Le proviseur du lycée du Garros (Benjamin PAUL) c'était au tour de Pierre MARTIN Président de la AMOPA du Gers de présenter cette après-midi de récompenses. Trois écoles primaires, sept collèges et quatre lycées ont participé dans le Gers. Le jury composé de Mesdames TAFFONNEAU, SALTRE, RABASSA, LAYRLE (où sont les hommes ?) ont examiné plus de 50 copies pour dégager 16 lauréats.

LAUREATS CONCOURS Défense et Illustration de la langue Française 2018 AMOPA							
Classe	Néleve	Péleve	Etab	ville	Postal	Nomchef	Professeur
CM2	ARBUSI	Mathilde	Ecole de LAGRAULET	LAGRAULET-DU-GER	32330	Mme GONCALVES	Mme GONCALVES
CM2	PIGACHE	Margaux	Ecole de PANASSAC	PANASSAC	32140	M. LARTIGUE	M. LARTIGUE
CM2	FRONTON	Noah	Ecole St EXUPERY	AUCH	32000	Mme MEDIAMOLE	Mme MEDIAMOLE
6°	GHERMAN	Erika	COLLEGE SALINIS	AUCH	32008	M Ernest PIETRANICO	Mme DOMENECH
5°	BOULEFAA	Ania	COLLEGE du FEZENGUET	MAUVEZIN	32120	Mme Mylène SERRECOURT	Mme CÔME
4°	BACHELIER	Ohian	COLLEGE Jean ROSTAND	EAUZE	32800	Mme Anne ROGE-OUAH-NICH	Mme MARTINEZ-DEBORD Sarda
3°	MICHEL	Nina	COLLEGE CARNOT	AUCH	32022	Mme Isabelle DUBORD	Mme DOREZ
3°	BREANT	Giuliana	COLLEGE du Lac de l'UBY	CAZABON	32150	M. Patrick WARNIER	Mme GOMEZ
3°	THORNARY	Sarah	COLLEGE Edouard LARRET	GIMONT	32200	Mme Valérie BEFFY	Mme DASILVA Marie
3°	ROSSINI	Jade	COLLEGE de l'ASTARAC	MIRANDE	32300	M. Manuel HENON	Mme BERARD Lucie
2nde	BABI	Margot	LYCEE Joseph SAVERNE	L'ISLE JOURDAIN	32800	M.Christophe RIFFAULT	Mme MAZAS Nadine
2nde	ESPARBES	Céla	LYCEE Joseph SAVERNE	L'ISLE JOURDAIN	32800	M.Christophe RIFFAULT	Mme MAZAS Nadine
2nde	BESLAUX-PEREZ	Lilou	LYCEE BOSSUET	CONDOM	32100	Mme Véronique MAGNIER	Mme RAUNER
1S	NIQUILLE	Nolmie	LYCEE ORATOIRE	AUCH	32000	M. RABERIN	Mme MONTHUS
1S	WIOROWSKI	François	LYCEE ORATOIRE	AUCH	32000	M. RABERIN	Mme MONTHUS
TL	DUROT	Simon	LYCEE Le GARROS	AUCH	32021	M. Benjamin PAUL	Mme GARREAU-LEISERING Sophie



Les 16 lauréats réunis devant l'assistance des parents, professeurs et chefs d'établissements.



Au premier rang pour remettre les récompenses : Jean-François LABARRE (Président de l'UTL (Université du temps libre Auch), le général Robert MEILLE Président de la Société des membres de la Légion d'honneur du Gers, Le lieutenant-colonel (ER) Jean-Claude BAURENS Président de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite du Gers)



L'assistance : parents & familles, enseignants, chefs d'établissements, partenaires.